

Administration communale
Rue du Château 28
1627 Vaulruz

Secrétariat communal
026 912 91 25
commune@vaulruz.ch

Caisse communale
026 913 93 44
caisse.communale@vaulruz.ch

Sommaire

Assemblée communale.....	2
Budget 2026.....	3
Message du Conseil communal sur le tractanda de l'assemblée.....	5
Actualités communales	9
Déchetterie communale	12
Vœux du Conseil communal	12
Administration communale.....	13
Vente de sapins de Noël.....	13
Informations Seniors	14
Fenêtres de l'Avent	16
Alimentation en eau potable.....	20
Sociétés locales	22
Agence AVS.....	28
Informations diverses	30





Commune de Vaulruz
Rue du Château 28
1627 Vaulruz

Vaulruz, le 17 novembre 2025

Assemblée communale

Les citoyennes et citoyens actifs de la Commune de Vaulruz sont convoqués en assemblée communale ordinaire le

mercredi 10 décembre 2025 à 20h00
à la halle de gymnastique de Vaulruz

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée communale du 14 mai 2025

Il ne sera pas lu et est à disposition à l'administration communale ou sur le site : www.vaulruz.ch

2. Budget 2026

2.1 Budget du compte de résultats 2026

(Présentation, rapport de la Commission financière, vote final)

2.2 Budget des investissements 2026

2.2.1 Remplacement de la conduite d'adduction d'eau potable du chemin du Gresalley

(Présentation, rapport de la Commission financière, vote final)

2.2.2 Crédit d'étude pour la transformation de la déchetterie

(Présentation, rapport de la Commission financière, vote final)

2.2.3 Réfection des berges du ruisseau des Rupeyres

(Présentation, rapport de la Commission financière, vote final)

3. Désignation de l'organe de révision pour les exercices 2025-2026-2027

4. Planification financière 2026 – 2030, présentation

5. Règlement communal relatif à l'Accueil extrascolaire (AES) du cercle scolaire Sâles-Vaulruz

6. Secours Sud Fribourgeois - Modification des statuts

7. Divers

Tous les documents relatifs aux objets à traiter durant l'assemblée peuvent être consultés à l'administration communale durant les heures d'ouverture, dix jours avant l'assemblée ou sur le site www.vaulruz.ch.

Le Conseil communal

Budget du compte de résultats 2026

		Budget 2026		Budget 2025		Budget 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION GENERALE	515 150.03	30 350.00	444 233.10	29 110.00	391 125.41	8 610.00
01	Législatif et exécutif	110 818.00	0.00	102 424.40	0.00	99 174.40	0.00
02	Services généraux	404 332.03	30 350.00	341 808.70	29 110.00	291 951.01	8 610.00
1	ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE	126 525.43	47 500.00	138 559.00	60 293.02	136 342.43	60 743.02
14	Questions juridiques	57 933.83	0.00	54 634.19	0.00	52 423.60	0.00
15	Service du feu	62 902.00	47 500.00	77 894.41	60 293.02	78 442.78	60 743.02
16	Défense	5 689.60	0.00	6 030.40	0.00	5 476.05	0.00
2	FORMATION	2 003 902.07	341 042.56	1 663 684.46	9 950.26	1 609 079.62	9 950.26
21	Scolarité obligatoire	1 788 647.67	341 042.56	1 460 894.01	9 950.26	1 421 070.72	9 950.26
22	Ecoles spécialisées	186 654.40	0.00	176 190.45	0.00	164 008.90	0.00
23	Formation professionnelle initiale	28 600.00	0.00	26 600.00	0.00	24 000.00	0.00
3	CULTE, CULTURE ET LOISIRS	131 110.15	38 027.77	125 727.66	37 527.77	121 103.65	37 527.77
32	Culture, autres	13 228.75	0.00	13 969.84	0.00	15 040.08	0.00
34	Sports et loisirs	117 881.40	38 027.77	111 757.82	37 527.77	106 063.57	37 527.77
4	SANTE	613 276.55	4 000.00	618 499.17	3 000.00	581 390.20	3 000.00
41	Hôpitaux, EMS	341 077.55	0.00	362 641.80	0.00	351 067.20	0.00
42	Soins ambulatoires	263 439.00	0.00	249 097.37	0.00	224 563.00	0.00
43	Prévention	8 760.00	4 000.00	6 760.00	3 000.00	5 760.00	3 000.00
5	PREVOYANCE SOCIALE	691 766.50	1 200.00	588 642.45	1 200.00	551 917.90	1 200.00
52	Invalidité	375 729.90	0.00	330 876.90	0.00	318 844.15	0.00
53	Vieillesse et survivants	65 761.40	1 200.00	9 500.00	1 200.00	8 500.00	1 200.00
54	Famille et jeunesse	40 164.90	0.00	47 380.65	0.00	46 706.20	0.00
55	Chômage	20 905.00	0.00	20 868.00	0.00	20 646.00	0.00
57	Aide sociale et domaine de l'asile	189 205.30	0.00	180 016.90	0.00	157 221.55	0.00

		Budget 2026		Budget 2025		Budget 2024	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	TRAFIC ET TELECOMMUNICATIONS	710 791.18	112 683.09	660 824.57	120 683.09	616 961.32	88 181.99
61	Circulation routière	553 436.18	112 683.09	560 387.57	120 683.09	526 671.32	88 181.99
62	Transports publics	157 355.00	0.00	100 437.00	0.00	90 290.00	0.00
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT	845 262.56	722 403.31	827 220.62	703 103.47	715 603.33	602 112.85
71	Approvisionnement en eau	228 321.57	228 321.57	215 117.57	215 117.57	222 226.57	222 226.57
72	Traitement des eaux usées	337 341.22	337 341.22	334 575.38	334 575.38	233 145.76	233 145.76
73	Gestion des déchets	160 767.23	130 500.00	165 716.54	128 170.00	154 388.72	124 000.00
74	Aménagements des cours d'eau	18 665.48	7 240.52	15 787.48	7 240.52	24 990.48	7 240.52
77	Protection de l'environnement, autres (cimetière)	8 533.09	4 000.00	20 183.09	4 000.00	9 979.70	3 500.00
79	Aménagement du territoire	91 633.97	15 000.00	75 840.56	14 000.00	70 872.10	12 000.00
8	ECONOMIE PUBLIQUE	31 766.43	52 006.00	23 120.23	51 006.00	37 236.23	51 200.00
81	Agriculture	20 529.23	24 806.00	8 479.23	24 806.00	8 429.23	25 000.00
82	Sylviculture	7 675.20	27 200.00	9 441.00	26 200.00	23 707.00	26 200.00
84	Tourisme	3 562.00	0.00	5 200.00	0.00	5 100.00	0.00
9	FINANCES ET IMPOTS	88 335.00	4 272 624.00	88 661.03	4 071 943.00	73 932.44	3 869 445.00
91	Impôts	8 000.00	3 493 248.00	5 000.00	3 271 013.00	5 000.00	3 071 275.00
93	Péréquation financière intercommunale	0.00	249 843.00	0.00	272 940.00	0.00	274 410.00
95	Part aux recettes sans affectation, autres	3 000.00	120 263.00	2 835.00	113 400.00	2 807.00	112 300.00
96	Administration de la fortune et des dettes (PF)	77 335.00	203 430.00	80 826.03	208 750.00	66 125.44	205 620.00
97	Redistributions	0.00	500.00	0.00	500.00	0.00	500.00
99	Postes non ventilables	0.00	205 340.00	0.00	205 340.00	0.00	205 340.00
TOTAL		5 757 885.90	5 621 836.73	5 179 172.29	5 087 816.61	4 834 692.53	4 731 970.89
Excédent de charges		136 049.17		91 355.68		102 721.64	

Budget des investissements 2026

		Budget 2026		Budget 2025	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION GENERALE	0.00	0.00	0.00	0.00
02	Services généraux	0.00	0.00	0.00	0.00
3	CULTE, CULTURE ET LOISIRS	0.00	0.00	49 000.00	0.00
34	Sports et loisirs	0.00	0.00	49 000.00	0.00
6	TRAFIC ET TELECOMMUNICATIONS	0.00	0.00	245 000.00	0.00
61	Circulation routière	0.00	0.00	245 000.00	0.00
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT	298 000.00	50 460.00	144 000.00	55 000.00
71	Approvisionnement en eau	205 000.00	5 000.00	144 000.00	5 000.00
72	Traitement des eaux usées	0.00	20 000.00	0.00	50 000.00
73	Gestion des déchets	55 000.00	0.00		
74	Corrections de cours d'eau	38 000.00	25 460.00	0.00	0.00
79	Aménagement du territoire	0.00	0.00	0.00	0.00
8	ECONOMIE PUBLIQUE	0.00	0.00	140 000.00	0.00
81	Agriculture	0.00	0.00	140 000.00	0.00
TOTAL		298 000.00	50 460.00	578 000.00	55 000.00
Excédent de dépenses		247 540.00		523 000.00	

Message du Conseil communal sur le tractanda de l'assemblée

Budget 2026

Budget du compte de résultats 2026

Le budget du compte de résultats 2026 de notre Commune est fortement influencé par 2 éléments nouveaux.

Il s'agit d'une part de la conséquence du plan d'assainissement des finances de l'Etat (PAFE) qui transfère aux communes certaines charges. Les plus importantes sont les parts du financement des prestations complémentaires AVS et AI. Le PAFE supprime le régime transitoire de prise en charge de la part communale de ces charges par le canton. Ainsi notre budget doit absorber un montant de CHF 94'428.00 supplémentaire.

D'autre part la création d'un arrêt supplémentaire de la ligne de bus Bulle – Romont vers notre zone d'activité de Champ Paccot permettra de desservir notre zone artisanale. Cette zone est maintenant inscrite au plan directeur régional, condition indispensable à la réalisation de son extension. Cette prolongation de ligne est à l'essai, période durant laquelle nous avons une participation aux TPF pour un montant de CHF 45'000.00. L'implantation de nouvelles entreprises entrainera pour notre Commune des liquidités par la vente de terrains puis des recettes fiscales annuelles.

Les autres charges de notre budget évoluent légèrement à la hausse. Le Conseil communal a anticipé quelques dépenses sur l'année 2025 afin d'en atténuer l'influence pour 2026.

Du côté des recettes, nous avons une évolution positive des recettes fiscales due à de nouvelles constructions positives pour les contributions immobilières et l'arrivée de nouveaux contribuables. Nous avons dès lors une augmentation de recettes fiscales de CHF 190'235.00 par rapport au budget 2025.

Le budget de notre Commune présente un excédent de charge de CHF 136'049.17 qui est, certes plus important que les années précédentes, mais tout à fait supportable.

Budget des investissements 2026

Remplacement de la conduite d'adduction d'eau potable du chemin du Gresalley

Le Conseil communal informe la population que le remplacement de la conduite d'adduction d'eau potable au chemin du Gresalley est planifié dans le cadre des investissements communaux pour l'année 2026.

Les conduites actuelles, installées depuis plusieurs décennies, présentent aujourd'hui des signes d'usure et ne répondent plus pleinement aux exigences actuelles en matière de sécurité et de fiabilité de l'alimentation en eau. Il est donc devenu nécessaire d'entreprendre leur renouvellement afin d'assurer la continuité et la qualité du service pour les habitants du secteur.

Ce projet, initialement reporté afin de mieux coordonner la planification des investissements communaux, est désormais prêt à être mené à bien. Les travaux comprendront notamment le remplacement de la conduite principale d'eau potable ainsi que la réalisation de quatre traversées de route destinées aux raccordements privés. Le coût total du projet est estimé à environ CHF 205'000.00 TTC, comprenant les travaux de génie civil, l'installation de la nouvelle conduite, une nouvelle borne hydrante, les honoraires techniques et une marge pour imprévus.

Le Conseil communal remercie d'ores et déjà les riverains pour leur compréhension et leur collaboration durant la période des travaux, indispensables à la pérennité et à la sécurité des infrastructures communales.

Financement :

Total à charge de notre commune	CHF	205'000.00
Total	CHF	205'000.00

Cet investissement sera financé par un emprunt bancaire de CHF 100'000.00 et le solde par les liquidités courantes. Il aura pour les années à venir l'impact financier suivant : taux d'amortissement selon MCH2 : 1.25 %, soit un montant annuel de CHF 2'562.50 durant 80 ans. A cet amortissement s'ajoutent les intérêts passifs calculés à 2 %, respectivement un montant annuel de CHF 2'000.00. Le Conseil communal recommande à l'Assemblée communale d'accepter cet investissement.

Crédit d'étude pour la transformation de la déchetterie

Un réaménagement complet de la déchetterie existante est nécessaire pour plusieurs raisons. D'une part, la route d'accès à la parcelle 1024 RF traversera la déchetterie depuis son entrée actuelle. D'autre part, nous constatons de manière significative l'augmentation des déchets et du trafic qui occasionne des encombrements. Par conséquent, une étude de transformation est essentielle. Pour mener à bien cette étape, un bureau d'ingénieurs civils sera sollicité. Cette première phase a un coût estimé à CHF 55'000.00.

Financement :

Total à charge de notre commune	CHF	55'000.00
Total	CHF	55'000.00

Cet investissement sera financé par les liquidités courantes. Il aura pour les années à venir l'impact financier suivant : taux d'amortissement selon MCH2 : 10 %, soit un montant annuel de CHF 5'500.00 durant 10 ans. Le Conseil communal recommande à l'Assemblée communale d'accepter cet investissement.

Réfection des berges du ruisseau des Rupeyres

A la suite d'une visite locale, nous avons constaté qu'une érosion de la rive droite du ruisseau des Rupeyres menace la stabilité de la route qui mène au réservoir.

En accord avec le service cantonal de l'environnement, secteur lacs et cours d'eau, nous proposons d'effectuer des travaux sur une distance de 300m pour un montant de CHF 38'000.00. Cet investissement sera subventionné à hauteur de 67 %.

Financement :

Total à charge de notre commune	CHF	38'000.00
Total	CHF	38'000.00

Cet investissement sera financé par une subvention de 67% et le solde par les liquidités courantes. Il aura pour les années à venir l'impact financier suivant : taux d'amortissement selon MCH2 : 5 %, soit un montant annuel de CHF 1'900.00 durant 20 ans. Le Conseil communal recommande à l'Assemblée communale d'accepter cet investissement.

Règlement communal relatif à l'Accueil extrascolaire (AES) du cercle scolaire Sâles-Vaulruz

Du nouveau avec l'Accueil extrascolaire du cercle scolaire Sâles-Vaulruz !

L'Accueil extrascolaire du cercle Sâles-Vaulruz, jusqu'au 31 décembre 2025, fonctionne comme une association extra-communale. Il comporte une présidente, un trésorier et trois membres, travaillant eux en tant que bénévoles, formant un comité et une équipe d'animatrices pour l'encadrement des enfants.

Il y a plusieurs mois, les conseils communaux de Sâles et Vaulruz ont eu l'information que cette association, sous cette forme, n'allait pas perdurer et que le comité souhaitait remettre la structure de l'AES en mains des communes, d'ici au 1^{er} janvier 2026.

Nos deux conseils ont alors mis sur pied un groupe de travail afin que cette association puisse être chapeautée par les communes, avec l'élaboration d'un règlement communal, devant être préavisé par le canton, d'une directive, ainsi que d'une convention liant nos deux communes pour l'accueil extra-scolaire.

Seul le comité de l'AES termine son mandat, l'équipe d'animation quant à elle reste en place avec la nouvelle structure. Les conseils communaux de Sâles et Vaulruz tiennent à remercier chaleureusement tous les membres du comité actuel et ceux qui les ont précédés, pour tout le travail qui a été accompli, afin d'assurer le bien-être des enfants fréquentant l'AES La Courte Echelle. Enfin nos remerciements vont également pour l'équipe d'animation avec qui nous aurons le plaisir de poursuivre notre collaboration.

Ce présent règlement, de portée générale, régit l'organisation et la gestion de l'Accueil extrascolaire. Il doit être adopté par nos assemblées communales et approuvé par la Direction de la santé et des affaires sociales (DSAS). Il est à disposition auprès de nos administrations communales ainsi que sur les sites internet de nos deux communes respectives.

Secours Sud Fribourgeois - Modification des statuts

Message de l'Association Secours Sud Fribourgeois à l'intention des Assemblées communales et Conseils généraux des communes membres de l'association.

Mesdames, Messieurs,

Réunis en séance le 8 octobre 2025, les délégué-e-s des communes membres des Secours Sud Fribourgeois ont accepté à la majorité la proposition de modification des statuts de l'association qui leur a été proposée.

Cette démarche initiée par le Comité de direction est dictée par les besoins croissants et évolutifs de l'association depuis sa création en 2023, lesquels ne permettent plus de répondre de manière efficiente à ses objectifs opérationnels, notamment.

Les modifications porteront sur les éléments essentiels suivants :

- Siège de l'association (art. 4)
- Modalité de convocation de l'assemblée des délégué-e-s (art. 10 al.2)
- Composition du comité de direction (art. 13)
- Attributions du comité de direction et délégations (art. 15)
- Attributions de l'administrateur-trice (art. 18)
- Organisation du service des ambulances (art. 21)
- Obligation de servir (art. 23)
- Taxe d'exemption – Dispense (art. 24 al. 2)
- Taxe d'exemption - Perception de la taxe (art. 24 al. 3)
- Répartition des charges - Modalités de paiement (art. 32 al.2)

Il s'agit-là d'une révision partielle des statuts qui concerne néanmoins des éléments dits essentiels tels que la composition du Comité de direction ou les tâches confiées aux organes qui composent notre association.

Par conséquent, et conformément aux dispositions légales en vigueur, il est nécessaire que l'ensemble des assemblées communales et des conseils généraux, à leur tour, valident cette proposition de modification des statuts.

A cette fin, les statuts soumis et approuvés par l'Assemblée des délégué-e-s le 8 octobre peuvent être consultés sur le site internet de la commune (www.vaulruz.ch).



**SECOURS SUD
FRIBOURGEOIS**
GLÂNE - VEVEYSE - GRUYÈRE

Conseil communal – Démission de M. Alexandre Borcard

Début septembre 2025, Monsieur Alexandre Borcard a annoncé sa démission du Conseil communal pour des raisons de santé. L'Exécutif, ainsi que l'ensemble du personnel, souhaitent exprimer leur reconnaissance pour son engagement et son travail de qualité au service de la commune.

Durant son mandat, Alexandre Borcard a fait preuve de professionnalisme, de rigueur et d'une grande humanité. Il s'est impliqué activement dans les dossiers importants, toujours dans un esprit de collaboration et de bienveillance envers ses collègues et les citoyens. Son efficacité, sa disponibilité, et sa bonne humeur ont été fortement appréciées. Un grand merci à lui !

Selon la législation en vigueur, aucune élection complémentaire ne sera organisée en raison de la vacance de son poste, la date des prochaines élections générales étant prévue dans moins de six mois.

Naissances

- Jannah Bajra, née le 27 février 2025, fille de Merite et Fatjon
- Ina Matasic, née le 18 mars 2025, fille de Gabrijela et Valentino
- Maé Sentinelli, née le 13 avril 2025, fille de Melissa et Jérémy
- Ajra Kastrati, née le 16 avril 2025, fille de Marigona et Jetmir
- Justin Despont, né le 26 avril 2025, fils de Chloé et Antoine
- Augustin Oberson, né le 6 mai 2025, fils de Cindy et Jérémy
- Jule Mabboux, né le 2 juin 2025, fils de Laetitia et Vincent
- Léo Niquille, né le 16 juin 2025, fils de Sabrina et Edouard
- Mathias Raia, né le 18 août 2025, fils de Melissa et Marcello
- Romane Roch, née le 7 septembre 2025, fille d'Amélia et Adrien
- Soha Renevey, née le 25 septembre 2025, fille de Jennifer et Mathieu
- Elias Oberson, né le 11 octobre 2025, fils de Vanessa et Vincent



Mise en location des locaux de la boucherie communale

Le Conseil communal met en location les locaux de la boucherie situés dans le bâtiment de l'Hôtel-de-Ville 29, à Vaulruz. Sont mis à disposition :

- magasin de 30 m² environ
- agencement de vente : banque réfrigérée, armoire/congélateur
- chambre froide
- local de préparation de 20 m² environ (sans local d'abattage)
- places de stationnement à proximité
- excellente situation dans l'axe des communes Vaulruz – Sâles

Monsieur Patrice Jordan, syndic, reste à disposition pour tout complément d'information (079 217 48 56 / patrice.jordan@vaulruz.ch).

Fête nationale à Vaulruz



Un moment de partage et de convivialité lors de la traditionnelle grillade du 1^{er} août, offerte par la Commune et organisée par la Commission Senior+ et la société de Jeunesse.

Nouvel arrêt de bus « Vaulruz, Champ-Paccot »

Un nouvel arrêt de bus sera mis en service **à partir du 15 décembre 2025**. Situé provisoirement devant le Garage des Ponts (Grand-Rue 94), cet arrêt sera par la suite déplacé de manière définitive sur la parcelle appartenant à Antiglo SA (Grand-Rue 104), sous réserve des autorisations nécessaires. Le Conseil communal remercie vivement les propriétaires de ces parcelles, sans qui l'aménagement de cet arrêt n'aurait pas été possible.



Cette nouvelle halte permettra de mieux desservir la zone artisanale ainsi que les quartiers résidentiels voisins. Comme l'a précisé le Conseil communal lors de la dernière assemblée communale, cette mise en place constitue une phase d'essai, pour laquelle aucune subvention fédérale n'est accordée. Les coûts de cette première phase seront ainsi répartis entre les Transports publics fribourgeois (TPF) et la commune. Une fois cette ligne jugée rentable, la Confédération prendra en charge le financement. Nous encourageons donc vivement les habitants à utiliser ce nouvel arrêt, afin de contribuer à son succès et à sa pérennité.

90 ans en 2025

Nous avons eu l'honneur de féliciter et d'adresser nos meilleurs vœux à deux citoyens qui ont fêté leurs 90 ans cette année.



Monsieur Edmond Dupasquier



Madame Doris Pasquier

A la recherche de membres

Le Conseil des parents de Sâles-Vaulruz recherche deux nouveaux membres de la commune de Vaulruz pour la prochaine rentrée scolaire (2027-2028).

Le Conseil des parents :

« permet l'échange d'informations et le débat de propositions entre les parents, l'établissement et les communes. Il défend les préoccupations des parents et l'intérêt des élèves en général. Le conseil des parents n'est informé ni ne traite d'aucune situation individuelle ».

Si vous avez des questions ou souhaitez des renseignements complémentaires, M. Jean-Bernard Erni, conseiller communal, reste à votre disposition (jean-bernard.erni@vaulruz.ch / 079 260 04 24). En cas d'intérêt à rejoindre le Conseil des parents, vous pouvez volontiers nous informer par courriel : commune@vaulruz.ch.

A la recherche d'un petit job ?

Le cercle scolaire Sâles-Vaulruz est à la recherche de personnes pour les devoirs surveillés qui se déroulent durant l'année scolaire, les lundis et mardis de 15h30 à 17h.

Des renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétaire des écoles, M. Thierry Gendre (026 917 83 50 ou secrep.sales-vaulruz@edufr.ch).

Les postulations sont à adresser jusqu'au 15 décembre 2025 à l'adresse suivante : Secrétariat des écoles, Administration communale, La Rosaire 31, 1625 Sâles – 026 917 83 50 ou secrep.sales-vaulruz@edufr.ch.



Vente et Location de sapins de Noël

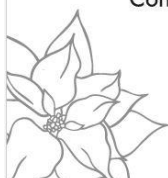
Sapins locaux coupés ou en pot de toutes tailles

Livraison gratuite dans toute la Gruyère

Retrouvez-nous sur la place du marché à Bulle,
du 27 novembre au 24 décembre,
dans une ambiance de Noël

Contact au 026/466.86.86 ou à info@garden-edelweiss.ch

Bonnes fêtes de fin d'année à tous !



Horaire de la déchetterie

La déchetterie est ouverte toute l'année selon l'horaire suivant :

- Mardi de 17h00 à 19h00
- Jeudi de 17h00 à 19h00
- Samedi de 09h30 à 11h30 et de 14h30 à 16h30

Achats des sacs-poubelle taxés

Les sacs-poubelle taxés sont vendus au Denner et à Aly-Vrac à Vaulruz ainsi qu'à la Coop et à la boulangerie R.C. Audergon à Vuadens.

Benne des déchets encombrants

Son accès est autorisé uniquement le samedi ainsi que le 1^{er} mardi de chaque mois dès le 1^{er} janvier 2026. Des contrôles sporadiques seront encore effectués et les contrevenants seront amendés.

Récolte des textiles usagés

La commune a signé un contrat avec la société TEXAID SA, laquelle s'engage à traiter les textiles récoltés de manière respectueuse pour l'environnement. De plus, un montant de CHF 0.10 par kilogramme de déchets collectés est rétribué à la commune. N'hésitez donc plus à déposer vos textiles usagés dans la benne prévue à cet effet.

Prise en charge des sacs-poubelle aux points de ramassage

Les sacs-poubelle taxés doivent être déposés à la déchetterie durant les heures d'ouverture ou aux différents points de collecte **le matin du jour de ramassage avant 07h00**.

Des animaux ont été observés déchirant les sacs-poubelles mis à l'extérieur la veille du ramassage hebdomadaire. Pour éviter tout désagrément et préserver la propreté de notre commune, nous vous prions de bien vouloir ne sortir vos sacs poubelles qu'au matin du jour de collecte. Le jour de ramassage des sacs-poubelle est fixé au mercredi mais peut être modifié en cas de jour férié durant la semaine. Les éventuelles modifications sont notifiées dans le calendrier du MémorDéchets.



Vœux du Conseil communal

En cette fin d'année, le Conseil communal et les collaborateurs communaux vous souhaitent un Joyeux Noël et une bonne année ! Que ces fêtes vous apportent bonheur, santé et sérénité.

L'Exécutif saisit aussi cette occasion pour adresser ses vifs remerciements à toutes les personnes qui consacrent leurs compétences et leur temps pour la commune.



Coordonnées

Administration communale
Rue du Château 28
1627 Vaulruz

Secrétariat communal
026 912 91 25
commune@vaulruz.ch

Caisse communale
026 913 93 44
caisse.communale@vaulruz.ch

Horaire annuel

- Lundi de 08h00 à 11h30 et de 13h30 à 18h30
- Mardi de 08h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h30
- Mercredi de 08h00 à 11h30 et après-midi fermé
- Jeudi de 08h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h30
- Vendredi fermé



Horaire durant les vacances de Noël

L'administration communale sera fermée du mercredi 24 décembre 2025 au vendredi 2 janvier 2026 compris. Réouverture le lundi 5 janvier 2026. **Pensez à demander vos attestations ou autres documents administratifs avant la fermeture si cela est nécessaire.**

Fermeture exceptionnelle

L'administration communale sera exceptionnellement fermée **le jeudi 15 janvier 2026** en raison d'une formation pour les prochaines élections communales.

Nous vous remercions de votre compréhension et vous souhaitons de très belles fêtes de fin d'année !

Vente de sapins de Noël

La traditionnelle vente des sapins de Noël est organisée par la commune le

vendredi 12 décembre 2025

de 17h00 à 19h00

devant le local du feu (bâtiment édilitaire)

Il est de coutume que le Conseil communal fixe le prix de vente de ces sapins Nordmann à CHF 15.00 à titre gracieux (prix d'achat CHF 21.50). Ces sapins ne sont pas coupés dans les forêts communales, mais achetés auprès de l'entreprise Castella, de Sommentier.



Encore quelques places à :

La maternelle "Les Lapins Bleus" de Sâles



Les matins de 9h à 11h45
Enfants dès 3 ans révolus.

Renseignements : Mme Catherine Bovet Egger,
éducatrice de l'enfance, tél. 079 564 88 13

Toutes les informations disponibles sur : www.vaulruz.ch/education/structures-daccueil

Cafés-rencontre

En 2026, nos cafés-rencontre se poursuivent ! Ami(e)s Séniors, rejoignez-nous le 1^{er} mardi de chaque mois, de 9h à 11h, dans le bâtiment de la halle de gymnastique, pour un moment de partage et d'amitié. A ces occasions, café, thé, jus de fruit et petits biscuits vous sont offerts par la Commune.



Pour celles et ceux qui souhaitent y participer mais qui ont besoin d'un moyen de locomotion, Madame Jeanine Seydoux se tient à votre disposition au 079 / 483 15 33.

Dates 2026 : 6 jan. / 3 fév. / 3 mars / 7 avril / 5 mai / 2 juin / 8 sept. / 6 oct. / 3 nov. / 8 déc.

Repas à l'emporter

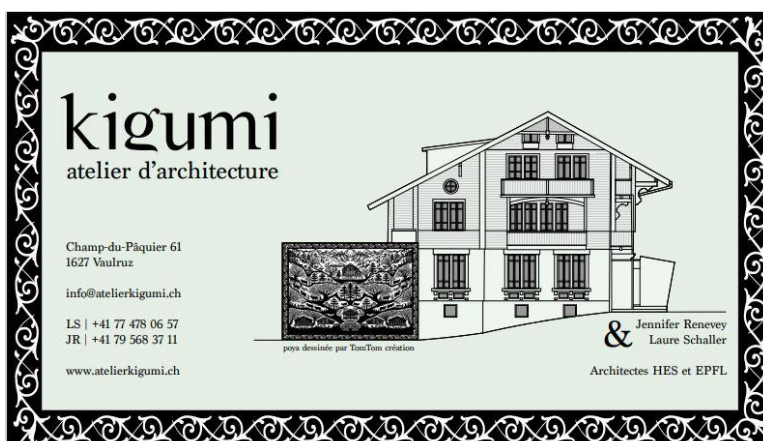


L'EMS de la Sionge vous offre la possibilité de bénéficier de votre repas de midi ou du soir, à l'emporter, tous les jours de la semaine (y compris les jours fériés).

Pour ce faire nous vous invitons à réserver celui-ci auprès du personnel de cuisine 48 heures à l'avance :

- [Cuisine de Sâles, 026 917 90 02, cuisine-s@emsdelasionge.ch](#)
- [Cuisine de Vuadens, 026 916 10 22, cuisine-v@emsdelasionge.ch](#)

Les menus et les tarifs se trouvent sur le site internet www.emsdelasionge.ch sous l'onglet « lieu de vie et de partage / Repas sur place ou à l'emporter ».



Pour nos Séniors (60 ans et +)

Fêter Noël ensemble

Cette année, la Commission Senior+ a le plaisir de proposer à nos citoyens et citoyennes séniors un



Conte de Noël

narré par Monsieur Dominique Pasquier

**le mardi 16 décembre 2025 à 16 heures
dans le bâtiment de la halle de gymnastique**

D'une durée de 45 minutes, la représentation sera suivie d'un apéritif dînatoire avec vin chaud et thé de Noël.

Nous nous réjouissons de partager ce temps festif avec vous.

**PRO
SENECTUTE**

Pro Senectute vous aide à remplir vos impôts !

Cette offre s'adresse **aux personnes dès 60 ans** domiciliées dans le canton de Fribourg, avec une déclaration **d'impôts dite simple** (pas d'immobilier secondaire, pas de portefeuille de titres, pas de frais effectifs).

Remplir sa déclaration d'impôts est souvent synonyme de stress et s'apparente plus à une corvée qu'à autre chose. Si vous ne savez pas quelles déductions appliquer ou avez simplement peur d'en oublier, le service de déclaration d'impôts est là pour vous !

Pro Senectute vous offre la possibilité depuis plusieurs années de faire remplir votre déclaration d'impôts avec un·e bénévole expérimenté·e. Vous ne souhaitez pas ou ne pouvez pas vous déplacer dans nos bureaux ? Pas de soucis ! Nous avons des bénévoles qui se déplacent aussi à votre domicile.

Ce service aura lieu **du 2 février 2026 au 30 avril 2026**.

La prise de rendez-vous se fera **dès le 19 janvier 2026 uniquement** par téléphone (numéros ci-dessus).

N'hésitez pas à demander le flyer au **026 347 12 92** ou **026 347 12 40**.

Heures d'ouverture : du lundi au vendredi 8h30-11h30 / 13h30-16h30.

Pro Senectute Fribourg – Passage du Cardinal 18, 1700 Fribourg

www.fr.prosenectute.ch



Fenêtres de l'Avent

Fenêtre de l'Avent de la Société Coopérative du Château



« Qui aurait pu croire que des fragments de l'histoire du village de Vaulruz se retrouveraient soigneusement consignés dans des rouleaux de parchemins par des clercs de Chambéry, et qu'ils traverseraient le temps et les capitales pour se retrouver près de sept siècles plus tard dans les archives de l'État de Turin ? »

Dans le cadre des Fenêtres de l'Avent 2025, nous avons le plaisir de vous convier à une conférence, donnée par Julie Pittet, qui vous invite à redécouvrir Vaulruz sous un autre jour : un village au cœur de puissances médiévales, où se croisent grandes stratégies politiques et vie quotidienne. Cet évènement aura lieu



**le vendredi 5 décembre 2025
à 18.30 heures au Château**



La verrée de l'Avent sera ensuite servie. Nous vous attendons nombreux à ce moment chaleureux.

Le Comité de la Société Coopérative du Château



3

Sophie Cattin et
Frédéric Birbaum

Belle Fontaine
17

1

Conseil
des parents

École
La Pâquerette

4

Lucie et Michael
Crousaz

Rue du
Château 19

2

HORAIRE
SPÉCIAL
18h30 à 20h00

Choeur mixte
L'Harmonie

Halle de
gym

5

Société
coopérative du
Château

Château

HORAIRE
SPÉCIAL
18h30

6

Martine et Hervé
Bourqui

Vue-des-Alpes
10

ENTREZ DANS LA MAGIE DE NOËL !

Partageons
ensemble
un temps
de l'Avent
riche en
rencontres.

Rendez-vous
aux adresses
indiquées !

TOUS LES
SOIRS DE
19h00 à 20h30

N'oubliez
pas votre
tasse !

SUITE ...



8

Famille
Pittet Seydoux Chassot
Famille Luneau

10

Christelle et Jérôme
Dunand

7

Magali et Frédéric
Chanez

Les Ponts
42

9

Rosemay et Roger
Seydoux

Le Diron
11

Rue de
l'Hôtel-de-Ville
22

Belle Fontainè
9

17

AnimôBest

15

Caroline et Philippe
FAVRE

Rue de la
Gare-du-Sud 1

16

Delphine et
Stéphane
Progin

Grand-Rue
40

Porte des
Lions 29



Qualité de l'eau potable de Vaulruz



Conformément à l'art. 5 de l'Ordonnance du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public du 16 décembre 2016, les distributeurs d'eau ont le devoir d'informer sur la qualité de leur eau potable.

Le puits du Diron fournit en eau potable les consommateurs de la Commune de Vaulruz, en complément du réservoir d'eau des Ciernes. Pour le réseau supérieur des Molettes, l'eau provient du réservoir de Riaz situé au lieu-dit Neyruz. L'eau de source du captage des Ciernes subit un traitement UV.

Vous trouverez ci-après les caractéristiques de cette eau potable distribuée par la Commune de Vaulruz :

Bactériologiques	Conformes aux normes en vigueur
Chimiques	Conformes aux normes en vigueur
Dureté : moyenne à dure	°fH 25 à 33
Nitrate (norme <40)	2 ± 0.07

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez vous adresser à M. Bernard Rouiller, fontainier, au 079 450 21 31.



Rue du Bourg de l'Auge 1 | 1636 Broc
wa-riskmanagement.ch

Bureau de courtage depuis 20 ans dans la région, nous vous accompagnons dans les domaines suivants :

- Planification financière de **retraite**
- Conseil global en **prévoyance**
- Conseil en financement **immobilier**
- Gestion de portefeuille d'assurances pour **PME et collectivités**
- Gestion de portefeuille d'assurances pour **privés**



Contactez-nous pour en savoir plus

Laurie Oberson
Chargée de clientèle

079 306 97 66
l.oberson@weck-aeby.ch

Steve Pasquier
Gérant
Chargé de clientèle
079 707 77 68
s.pasquier@weck-aeby.ch

Stéphane Clausen
Gérant
Chargé de clientèle
079 653 45 81
s.clausen@weck-aeby.ch



Marché de Noël d'Antan

Ravivez l'étincelle du passé

Les 29-30 novembre

A la Lisière
1625, Sâles

SAVE THE DATE

Alpée de Vaulruz



La fanfare l'Alpée de Vaulruz a le plaisir de vous communiquer les dates de ses prochaines manifestations :

23-24 JANVIER 2026	Concerts annuels sur le thème "Vaulruz-Express" Halle de gym de Vaulruz	
7 MARS 2026	Traditionnel Souper de soutien Halle de gym de Vaulruz	

Nous nous réjouissons de vous retrouver nombreuses et nombreux lors de ces prochains événements.

L'ALPÉE DE VAULRUZ



www.alpee-vaulruz.ch



[alpee_vaulruz](https://www.instagram.com/alpee_vaulruz)

Groupement des aînés

Rendez-vous hebdomadaires :

Jour	Heure	Lieu	Activité
Lundi	16h00 – 17h00	Halle de gym	Gym douce (sauf vacances d'été)
Mercredi	14h00 – 17h00	Halle de gym (petite salle)	Yass

Sarah Reymond **Physiothérapeute diplômée ECVP**

PHYSIOTHERAPIE
EN CABINET OU A DOMICILE
Vers-la-Chapelle 4

1627 Vaulruz

077 453 28 13

Possibilité aussi de recevoir des massages de bien-être hors prescription médicale, Fr. 50,-- / ½ heure.



TIR FÉDÉRAL EN CAMPAGNE 2026 À SÂLES

Plus de mille tireurs gruériens attendus

La Société de tir Les Carabiniers de Sâles-Vaulruz a l'honneur d'accueillir, en mai 2026 à Sâles, le tir fédéral en campagne de la Gruyère. Une étape incontournable pour tous les fins guidons.

Après 1990 et 2010, c'est la troisième fois que Sâles sera l'hôte de ces joutes sportives, ouvertes aussi bien aux tireurs aguerris qu'aux populaires. Alors que Vaulruz les avait accueillies en 1993. Ces retrouvailles offriront à chacun des moments intenses, dans un esprit de camaraderie et de fair-play.

Au-delà de la compétition, cette fête se veut avant tout une rencontre intergénérationnelle, où se mêlent sport, traditions et bonne humeur. Une kyrielle d'animations rythmeront ce dernier week-end de mai: musique, repas conviviaux, stands gourmands, activités pour petits et grands, afin que chacun, tireurs et spectateurs, trouve sa place dans cette fête au village.

Un peu plus de 1000 tireurs de toute la Gruyère sont attendus. La compétition se déroulera au stand de tir de Sâles. En revanche, la partie festive, officielle, la remise des prix ainsi que toutes les animations auront lieu à la salle de la Lisière, à Sâles.

Pour que cet événement rime avec réussite, nous comptons sur le soutien de la population locale. Votre engagement, votre présence et votre aide dans l'organisation sont essentiels : accueil des participants, encadrement, logistique, ou tout simplement encouragements chaleureux. Ensemble, faisons de cette fête un souvenir inoubliable pour notre région.

Nous vous remercions de votre bon accueil, de votre collaboration et de votre enthousiasme.

PROGRAMME

Samedi 23 mai 2026	tir anticipé de 13 h 30 à 19 h 30
Vendredi 29 mai 2026	tir de 15 h à 20 h, animation musicale
Samedi 30 mai 2026	tir de 8 h à 12 h et de 13 h à 20 h, animation musicale
Dimanche 31 mai 2026	tir de 7 h 30 à 12 h
	à 12 h, apéritif officiel, suivi du repas officiel
	dès 14 h, jeux de cartes et de société, animation
	à 17 h 30, remise des prix

Comment nous aider ?

Vous souhaitez participer à notre grand-messe du tir en campagne en qualité de bénévole ? Vous trouverez toutes les cases horaires dès le début décembre sur notre site www.tir-sales-vaulruz.ch

Renseignements et inscriptions : Aude Dupont – 079 / 385 66 40 – audup1985@gmail.com

Comment soutenir le tir fédéral en campagne Sâles 2026 ?

En faisant bon accueil à notre vente de vins. Le Comité d'organisation présente une palette riche et variée, agrémentée de 12 délicieux produits de la maison Pittet Vins à Epagny.

Une dégustation gratuite est prévue le samedi 20 décembre 2025, dès 10 h 30, chez Jacques Menoud Maçonnerie, chemin de l'Ancienne école 9 à Sâles.

Renseignements - formulaire de commande et descriptif : www.tir-sales-vaulruz.ch

Le Comité d'organisation

FC La Sionge



SOUPER DE SOUTIEN

La Lisière, Sâles



**SAM
7
FÉV**

Accueil et apéritif dès 19h00

Souper et tombola dès 19h30

Bar dès 22h00

100 CHF/personne

inscription par SMS au 079 227 69 84

Messe de Noël

25 DÉCEMBRE 2025 À 10H00

Venez chanter la messe de Noël avec le chœur mixte
l'Harmonie!

Rejoignez-nous les mardis soir du mois de décembre
pour vivre Noël d'une autre manière.

2 décembre

Avant la répétition,
fenêtre de l'Avent dès
18h30 devant la halle
de gym!

16 décembre

23 décembre

Retrouvez-nous de 20h00 à 22h00
à la Rue du Château 31 à Vaulruz





FESTIVAL
10 ANS ATTA'CHANT
20 JUIN 2026
LISIÈRE, SÂLES

BRUNCH DE SOUTIEN

pour l'organisation du festival



29 mars 2026

Halle de gym de Vaulruz

10h-15h

Arrivée conseillée entre 10h et 11h

Adultes: 60.-

Enfants (6-15 ans): 20.-

Enfants 0-5 ans: gratuit



Buffet à volonté

Lait, jus de fruit, café et thé compris

Animation musicale

**Le chœur Atta'Chant vous remercie déjà pour
votre soutien**

**Réservation obligatoire : 079 720 84 29 de 18h à 20h
par email chatelan.bernard1@bluewin.ch**



Le mercredi 17.12.2025
Église de Vaulruz à 15h00

**Viens vivre un moment de partage afin de célébrer Noël !
Nous écouterons l'histoire de la naissance de Jésus, nous chanterons,
nous prierons et nous partagerons un goûter tous ensemble !**

**Apporte à la célébration une
décoration pour le sapin que
tu offriras à un-e autre enfant.**



**Merci d'avance de vous inscrire :-)
079 239 73 91 ou canisia.pittetseydoux@gmail.com**

Demande de réduction de prime d'assurance-maladie

Afin de permettre à l'ensemble de la population d'assumer le paiement des primes d'assurance-maladie de base, la Confédération et les cantons distribuent des subsides permettant de diminuer le montant de la prime payée par les personnes de condition économique modeste.

Les formulaires de demande ainsi que les mémentos d'explications sont disponibles à l'administration communale ou sur le site Internet de la caisse de compensation du canton de Fribourg (www.caisseavsfr.ch).

Rente de vieillesse

Lorsque vous atteignez l'âge ordinaire de la retraite, vous avez droit à une rente de vieillesse.

Il est recommandé de présenter votre demande de rente trois ou quatre mois avant d'atteindre l'âge de la retraite, car la caisse de compensation doit se procurer les documents nécessaires et calculer le montant de votre rente, ce qui peut prendre un certain temps.

Le formulaire 318.370 – Demande de rente de vieillesse est disponible auprès des caisses de compensation et de leurs agences, ainsi que sur le site www.avs-ai.ch.

Cotisation AVS

Personnel de maison

Le personnel de maison comprend notamment les activités suivantes :

- femme/homme de ménage
- fille/garçon au pair
- baby-sitter et garde d'enfant à domicile
- aide aux devoirs scolaires
- prise en charge de personnes âgées
- auxiliaire exerçant une activité dans l'appartement ou la maison, ou autour de la maison (ex. jardinage).

Celui qui emploie du personnel de maison contre rémunération (en espèce ou en nature) doit payer des cotisations aux assurances sociales sur le salaire brut. Pour cela, il faut s'annoncer à la caisse cantonale de compensation du lieu d'activité.

Les employés de maison de moins de 18 ans ne cotisent pas à l'AVS. Les employés de maison de moins de 25 ans dont le salaire annuel ne dépasse pas CHF 750.00 ne cotisent pas non plus à l'AVS.

Indépendant(e)s

Qui sont les Indépendant(e)s ?

- Les personnes qui agissent en leur propre nom, pour leur propre compte.
- Les personnes qui assument leur propre risque économique, en faisant des investissements à long terme et en travaillant pour plusieurs mandants.

(AVS), à l'assurance d'invalidité (AI) et au régime d'allocations pour perte de gain (APG) dès le 1er janvier qui suit leur 17ème anniversaire.

Les personnes indépendantes exerçant une activité indépendante à titre accessoire et dont le revenu annuel ne dépasse pas CHF 2'500.00 peuvent demander que les cotisations leur soient facturées.

Les indépendants sont tenus de payer les cotisations à l'assurance-vieillesse et survivants

Personnes sans activité lucrative

Sont considérées comme non actives les personnes qui :

- ne touchent pas de revenu d'un travail ou en tirent un très faible revenu
- sont entrées dans leur 21^e année
- n'ont pas atteint l'âge ordinaire de la retraite.



Ce sont notamment :

- les étudiant(e)s
- les globe-trotters
- les chômeurs(euses) en fin de droit
- les bénéficiaires de l'aide sociale sans emploi
- les bénéficiaires d'une rente AI sans emploi
- les bénéficiaires d'indemnités journalières de l'assurance-maladie et accident
- les personnes divorcées sans emploi
- les personnes ayant pris une retraite anticipée
- les conjoint(e)s sans emploi de personnes retraitées
- les veuves/veufs sans emploi.

Les personnes dont le/la conjoint(e) exerce une activité lucrative à au moins 50%, durant au moins 9 mois dans l'année, dont le revenu annuel est supérieur à CHF 10'000.00 ne sont pas considérées comme personnes sans activité lucrative.

Les personnes sans activité lucrative doivent s'affilier auprès d'une caisse de compensation et y payer des cotisations. Il appartient à la personne de veiller elle-même à respecter son obligation de cotiser. Les personnes non actives doivent s'annoncer à la caisse cantonale de compensation de leur lieu de domicile.

Coordonnées de la caisse de compensation

Caisse de compensation du canton de Fribourg

Impasse de la Colline 1, Case postale, 1762 Givisiez

Tél. 026 426 70 00, www.caisseavsfr.ch



Épicerie de produits en vrac

- ✓ alimentation
- ✓ hygiène et entretien
- ✓ cadeaux à choix
- ✓ service postal 

Achats selon vos besoins sans emballages superflus



Tous les 20 du mois rabais 10%



Lundi-vendredi 08h00-12h00 / 14h00-18h30
Samedi 08h30-12h00

Tél. 026 929 88 88
Grand-Rue 51 1627 Vaulruz

Bourse d'études ou d'apprentissage

Aide cantonale

Les demandes d'aide doivent être rédigées sur les formulaires officiels disponibles sur le site Internet <https://www.fr.ch/formation-et-ecoles/bourses-detudes-et-prets/demande-de-bourse-et-pre-tetude>.

Vous pouvez également demander le formulaire officiel au Service des subsides de formation, Rue St-Pierre Canisius 12, à 1701 Fribourg, ☎ 026 305 12 51 ou bourses@fr.ch.

Aide communale

Tous les requérants d'une bourse cantonale obtiendront une aide communale, indistinctement de la décision du Canton, selon les critères suivants :

- pour les apprentis, CHF 100.00 par an
- pour les étudiants, CHF 200.00 par an

Merci aux apprentis et étudiants concernés de bien vouloir déposer à la caisse communale une copie **du formulaire de demande d'aide** soumis au Canton, avec les coordonnées du compte sur lequel la subvention communale pourra être versée. **La demande doit être faite en cours d'année pour l'année en cours.** L'aide ne pourra pas être perçue rétroactivement.



Art de pl'hair
COIFFURE
DAMES HOMMES ENFANTS

Jessica Epiney Chollet
Rue de la Gare du Sud 20
1627 Vaulruz
Mobile : 079 709 79 72
artdeplhair@bluewin.ch

Sur rendez-vous
Lundi : 8 h 00 - 21 h 00
Vendredi : 8 h 00 - 17 h 00
Autre horaire sur demande

«La crèche c'est trop chouette, j'ai pas triste quand maman et papa partent travailler»
Maurice, 3 ans

«Mes copains c'est Tom et Nolan! Même qu'à la fête des p'tits monstres on s'est déguisés, c'était trop rigolo! Même que la sorcière est partie tellement vite qu'elle a oublié de reprendre sa recette de gâteau à la citrouille!»
Emilie, 4 ans

«Le canapé forestier c'est trop bien, on trouve plein de trésors dans la forêt.»
Léo, 4 ans

pop e poppa vaulruz
réinventons la crèche

C'est dans un univers stimulant et magique fait de découvertes et de rencontres, qu'Isabelle et son équipe accueillent vos enfants dès la fin du congé maternité jusqu'à l'entrée à l'école enfantine, du lundi au vendredi de 6h30 à 18h.

N'hésitez pas à nous contacter pour découvrir ce lieu enchanteur. **Inscription possible toute l'année!**

contact
Isabelle Pillier, Directrice
Grand-rue 96c, 1627 Vaulruz, T +41 26 912 85 74
isabelle.pillier@poppepoppa.ch, poppepoppa.ch

pop e poppa
crèches

Subvention pour soins dentaires aux enfants en âge de scolarité obligatoire

A la suite l'entrée en vigueur du nouveau règlement relatif à la participation communale aux coûts des contrôles et soins dentaires, nous attirons votre attention sur le nouveau barème en vigueur :

Revenu dét. ch. 7.91 Nbre enfants	jusqu'à 35'000.--	40'000.--	45'000.--	50'000.--	55'000.--	60'000.--	65'000.--	70'000.--	75'000.--	80'000.--	Au-delà de 80'000.--
1		4	3	2	1						
2			4	3	2	1					
3				4	3	2	1				
4					4	3	2	1			
5						4	3	2	1		
6 et plus							4	3	2	1	

Zone grisée = prise en charge complète par la commune

Zone bleutée = 100 % à charge des parents

Catégorie
 4 = 20 % à charge des parents
 3 = 40 %
 2 = 60 %
 1 = 80 %

Pour rappel, les éléments/documents suivants doivent être joints à votre demande :

- la copie des factures (datées de moins de 12 mois)
- la copie des décomptes de prestations de l'assurance
- votre numéro IBAN pour le versement (en cas de décision favorable).

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez prendre contact avec Madame Stéphanie Grand Sciotto, administratrice des finances, au 026 913 93 44 ou par e-mail caisse.communale@vaulruz.ch.

Le règlement communal relatif à cette subvention des soins dentaires peut être consulté sur le site www.vaulruz.ch.

Fondation Rieter-Lorétan, district de la Gruyère

La fondation Rieter-Lorétan a pour but d'apporter une aide financière, sous forme de subsides, aux jeunes de situation économique modeste au bénéfice d'un contrat d'apprentissage ou d'une formation de même type domiciliés en Gruyère ou dont les parents sont domiciliés dans le district de la Gruyère. Peuvent être également concernées des formations subséquentes telle que la maturité professionnelle effectuées pendant la période d'apprentissage ou ultérieurement au sein d'une entreprise ou d'une école professionnelle. Elle peut également octroyer une aide financière pour d'autres formations réalisées dans des écoles professionnelles.

Le formulaire à remplir pour l'obtention d'un tel subside doit être demandé via le site : www.fondation-rieter.ch.



BERSET & FILS SA
APPAREILS MÉNAGERS
SERVICE - VENTE - RÉPARATION
Toutes marques

1632 RIAZ
026 912 30 50

1627 VAULRUZ
026 919 19 11

Règles à respecter avec son chien en balade

Tout propriétaire de chien rêve de se balader avec son animal, sans que cela ne dégénère d'une façon ou d'une autre. Mieux vaut donc avoir le bon comportement en balade avec un chien en laisse ou détaché, que ce soit en ville, à la campagne ou en forêt.

Les règles de bonnes conduites

- En ville, ainsi que dans les bâtiments ouverts au public, dans les transports publics, dans les cours d'école et les aires de jeux pour enfants, les chiens doivent, toutes races confondues, être tenus en laisse courte, et sous contrôle, à moins que ces lieux leur soient tout simplement interdits. Ainsi lors d'un croisement avec un autre binôme maître-chien, votre animal est sous contrôle total et chacun passe son chemin.
- En dehors de ces zones publiques, si vous croisez quelqu'un, que ce soit des joggeurs, des cyclistes, ou autres promeneurs, votre chien est immédiatement rappelé, sous contrôle, et attaché.
- Si vous rencontrez un autre binôme homme-chien, on applique la même règle, le chien est immédiatement rappelé, sous contrôle et attaché. Ensuite seulement, vous pouvez d'un commun accord avec l'autre propriétaire, décider de lâcher les chiens pour leur permettre une approche contrôlée.
- Si votre animal est libre, et que le chien arrivant en face est attaché, il est impératif que vous rappeliez le vôtre, et qu'il soit gentil et sociable, n'est pas une condition pour que votre chien puisse aller librement vers un congénère tenu en laisse. Il existe de multiples raisons pour qu'un propriétaire de chien ne veuille pas détacher son animal (blessure, chaleurs pour les femelles, surdité, mauvaise vue, peur, agressivité etc.).
- Afin d'éviter des cas de prédation et de dérangement, le Service des forêts et de la nature rappelle que **les chiens doivent être tenus en laisse en forêt du 1^{er} avril au 15 juillet de chaque année.**



Documents d'identité

Carte d'identité

Pour effectuer une demande de carte d'identité, il vous suffit d'apporter à l'administration communale :

- une photo de moins d'un an et de bonne qualité
- votre ancienne carte d'identité pour annulation

Il est également possible de vous rendre personnellement au centre de biométrie du service de la population et des migrants, Rte d'Englisberg 11, 1763 Granges-Paccot avec votre ancienne carte d'identité (la photo est faite sur place). Il est conseillé de prendre rendez-vous sur le site www.passeportsuisse.ch.

Passeport biométrique

Pour effectuer une demande de passeport biométrique, il est nécessaire de vous rendre personnellement au centre de biométrie du service de la population et des migrants, Rte d'Englisberg 11, 1763 Granges-Paccot avec votre ancien passeport. Il est conseillé de prendre rendez-vous sur le site www.passeportsuisse.ch.

Le délai de livraison d'un passeport ou d'une carte d'identité est de maximum 10 jours ouvrables dès le jour où les données sont saisies.



Pour les Fêtes de fin d'année la Boucherie vous propose:

Ici ont dit:

"La Valaisanne" de bœuf ou de cerf et son bouillon

La Chinoise // La Bourguignonne // la Plancha - viandes à choix

La Bressane

Les Volailles:

Dinde - Chapon - Canard

Entier ou semi-désossé - farces à choix

Les Viandes en croûtes:

Bœuf " Wellington"

Mignon de porc ou de veau

Foie gras , pâtés en croûte et terrine "Maison"

Pour une idée cadeau:

Bons , coffrets , paniers , planchettes avec des produits du coin...

Pour une petite entrée ou un petit Buffet froid :

Tartare de saumon , verrines à choix , plats froids...

saumon mariné...

tartare de Bœuf

" pensez à réserver"

L'Artisan Boucher - Demierre Richard Sàrl - rue de l'Hôtel de Ville 29 - 1627 Vulruz - 026/913 99 11

"La Valaisanne"

pis.. c'est tout...

Horaires de décembre 2025:

Lundi 22 de 8h00-18h00

Mardi 23 Fermé

"pour mieux préparer vos commandes"

Le 24 de 7h00 - 12h00

Le 25 Fermé

Le 26-27 de 8h00 - 12h00

Le 28 Fermé

Le 29 - 30 de 8h00 18h00

Le 31 de 7h00 -12h00

le 1-2-3-4-5-6-7 janvier 2026 fermé



**Le team de la Boucherie vous souhaite
de Bonnes Fêtes de fin d'année et vous
remercie pour votre fidélité**

L'Artisan boucher
RICHARD DEMIERRE



Horaires 7/7 jours

7h30 – 11h30 et 17h – 19h

Fam. Philippe Favre

Rue de la Gare-du-Sud 1 | 1627 Vulruz

Tél. 026 913 83 13

info@fromagerie-vulruz.ch

 Fromagerie de Vulruz



Le point de rencontre d'urgence (PRU) de la commune de Vaulruz

Qu'est-ce qu'un « PRU » ?

Un point de rencontre d'urgence permet de garantir un emplacement déterminé sur lequel les autorités et la population peuvent se retrouver en cas de besoin. En particulier en cas de catastrophe, de situation d'urgence ou de pénurie, la population peut se rendre sur place afin d'y être assistée.

A quoi bon ?

En cas de catastrophe, de situation d'urgence ou de pénurie, la population peut y obtenir toutes les informations nécessaires à temps et trouver l'assistance le cas échéant. Par le biais de radios POLYCOM, le PRU assure une communication rapide et directe avec les feux bleus et l'organe cantonal de conduite. Selon l'événement, la population peut y trouver de l'eau potable, de la nourriture, des médicaments, des premiers soins ou d'autres moyens pour couvrir les besoins fondamentaux. Le PRU peut également servir comme premier élément d'un processus d'évacuation, p.ex. vers un hébergement d'urgence.

Comment trouver le PRU ?

Le PRU de la commune Vaulruz se trouve à la halle de gymnastique (rue du Château 31, 1627 Vaulruz). En cas d'événement, le PRU est signalé par un panneau et/ou une oriflamme.

Les PRU du canton sont publiés sur le site internet www.pointrencontreurgence.ch et seront prochainement publiés dans le Géoportail du canton.



Quand sera-t-il activé ?

Lors d'événements de grande ampleur, la mise en service des points de rencontre d'urgence est décidée par le canton. En cas d'événements d'ampleur plus réduite, la commune respectivement son état-major de crise décide de l'activation. Le PRU sera activé notamment en cas de blackout, de délestage cyclique dans le cadre d'une pénurie d'électricité, de pannes de réseaux ou d'événements nécessitant une évacuation (p.ex. alarme-eau, inondation, éboulement).

POINT DE RENCONTRE URGENCE

Vous trouverez plus d'informations au sujet des provisions domestiques sur <https://www.bwl.admin.ch/bwl/fr/home/themen/notvorrat.html>. En cas de questions complémentaires, l'administration communale reste à votre disposition (026 912 91 25 / commune@vaulruz.ch).

Nadia Sudan
079 738 19 87
sudan.nadia@gmail.com

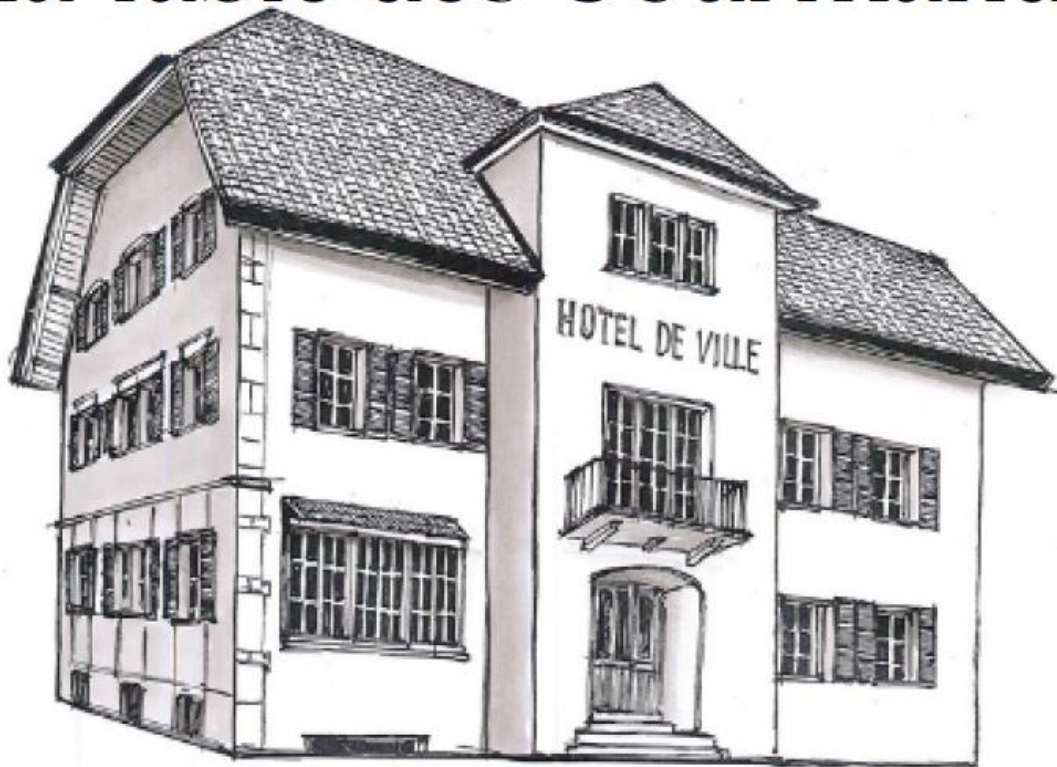
Rue du Château 15
1627 Vaulruz

Rue du Centre 14
1752 Villars-sur-Glâne



Massage thérapeutique • Réflexologie
Drainage lymphatique manuel • Ventouses • Reiki
Agréé ASCA et RME

La Table des Gourmands



Hôtel de Ville Vaulruz

Ouvert du Mardi au Samedi

Menu du jour:

tous les midis du mardi au vendredi

Anniversaire, Baptême. Communion, Réunion, Séminaire....

Pour les fêtes de Noël

**Commandez
votre Foie Gras**

ou

Panier Garni du Terroir

Tel: 026 912 08 08


**15% de réduction pour
l'achat de votre Foie Gras
sur présentation de ce coupon**

**22CHF au lieu de 26CHF les 200gr
33CHF au lieu de 39CHF les 300gr**





Martial Seydoux

Conseiller en assurances, M 079 446 21 58
martial.seydoux@mobilier.ch

Agence générale Bulle
mobilier.ch

la Mobilière

B&B&S



Route de Briez 181 – 1628 Vuadens

026 912 85 85

Des professionnels à votre service



026 919 44 88

menuiserie@pittetfreres.ch

www.pittetfreres.ch

Coiffure Couleur Lilas

Grand-Rue 60
1627 Vaulruz

026/919.55.44



"Au service de votre élégance"

Retouches sur mesure
Transformations
Réparations de tout genre

Hyda et Mefide Pajaziti
Sur-R.v

Les-Ouches 33 - 1627 Vaulruz

Tél/Fax 026/912 04 33



Voiture manuelle, automatique et remorque
théorie et sensibilisation

sebastien.raboud@sebastienautoecole.ch

079 542 71 82

www.sebastienautoecole.ch



Sur rendez-vous

Coiffure Florence

Florence Oberson

Dames - Messieurs - Enfants

☎ 026 913 17 63

📍 Vers la Chapelle 6
1627 Vaulruz